

Titre de l'abstract : Evaluation de l'impact de la conférence de consensus sur la prise en charge des entorses au service d'accueil des urgences du centre hospitalier Aix en Provence

Thème de l'abstract : Evaluation Services des Urgences

L'orateur

Nom et Prénom : GALATIS Nicolas

Mots-clefs :

entorse cheville, radiographies, Ottawa

Auteurs :

N Galatis(1), M Tamisier(1), P Cuadras(1), C Feraud(1), M-H Siary(1), J-F Laude, F-M Zunino, P Kiegel

Affiliations :

Service des urgences SMUR, Centre Hospitalier du pays d'AIX, 13616 AIX-EN-PROVENCE cedex1

Texte :

**INTRODUCTION:**en 1995 la cinquième conférence de consensus en médecine d'urgence sur la prise en charge de l'entorse de cheville a inclut dans ses recommandations cliniques l'application des règles d'Ottawa dans l'indication des radiographies.Dans le but d'évaluer nos pratiques,nous avons fait un état des lieux sur l'application de ces règles par les médecins des urgences du centre hospitalier d'Aix en Provence.

**MATERIEL ET METHODE:**nous avons recherché sur les dossiers d'admission l'application des critères d'Ottawa en cas de traumatisme de la cheville:radiographies de la cheville inutiles chez des patients de 18 à 55 ans en cas de possibilité de faire quatre pas et l'absence de douleur à la palpation de l'extrémité distale des deux malléoles,radiographies du pied inutiles si possibilité de faire quatre pas et l'absence de douleur à la palpation du scaphoïde tarsien et de la base du cinquième métatarsien.

**RESULTATS:**40 patients ont été inclus durant la période étudiée.L'âge moyen est de 33 ans avec une légère prédominance féminine 21 femmes pour 19 hommes.L'examen radiologique est pratiqué chez 38 patients sur 40 (95%) dont 27 radiographies de cheville,10 radiographies de cheville et du pied et 1 radiographie du pied Aucune fracture n'est décelée sur les clichés.La recherche des critères d'Ottawa est effectuée pour 6 patients (15%) et indiquait de ne pas pratiquer de radiographies pour quatre d'entre eux,mais celles-ci furent réalisées pour deux patients,pour les deux cas restant,une douleur de extrémité inférieure du tibia pour l'un et marche impossible pour l'autre ont conduit à des examens radiographiques qui se sont avérés normaux.

**CONCLUSIONS:**Notre étude montre d'une part une méconnaissance des critères d'Ottawa dans la prise en charge diagnostique des entorses de cheville,ce qui à conduit à une pratique quasi systématique de radiographies,et d'autre part une mauvaise utilisation de ces règles avec pratique de radiographies alors que les critères étaient négatifs pour 2 patient sur 4.Un important effort reste à faire pour faire diffuser les recommandations des conférences de consensus.